

Retraites : le C.O.R., un instrument de manipulation de l'opinion !

Rapport du C.O.R. : déclaration du Front Syndical de Classe

Le Conseil d'Orientation des retraites doit rendre publiques aujourd'hui ses perspectives à long terme sur le système des retraites.

Mais les données dévoilées depuis hier ne laissent aucun doute, si on en avait encore : il faudrait dans un avenir proche cotiser pendant 5 années de plus (et 10 ans en 2050 !).

Les déficits abyssaux à coups de milliards sont brandis au travers de scénarios qui jonglent avec les tableaux et les paramètres pour faire taire toute contestation !

Martine AUBRY a immédiatement réagi : « *le rapport alarmant du Conseil d'orientation des retraites (COR) ne doit pas être instrumentalisé* », même son de cloche du côté de Laurent FABIUS. Sous-entendu : la situation est bel et bien alarmante et il faut faire confiance aux experts du COR.

Cette position « socialiste » n'est sans doute pas étrangère au fait que c'est sous la signature de Lionel JOSPIN que le COR a été créé en mai 2000, avec pour mission de faire des propositions de réformes visant à l'équilibre financier à long terme des régimes de retraites.

Sans rien dire de la signature commune JOSPIN/CHIRAC en 2002 au sommet de Barcelone pour l'allongement de la durée de cotisation de 5 années dans toute l'Union Européenne !

Pardi !

Composé de représentants syndicaux de salariés et patronaux, de représentants de l'Etat et de soit-disant experts, le COR est un organe de « diagnostic partagé » destiné à faire avaler des contre-réformes impopulaires aux salariés. Bien entendu sous couvert d'expertise et d'impartialité !

Mais alors que les fameux experts économiques n'ont pas été fichus de prévoir la crise dans laquelle nous sommes plongés, les experts du COR prétendent prévoir la situation de l'emploi en 2050 pour imposer leur potion !

Et dans leurs scénarios, s'il s'agit de demander aux salariés de reculer l'âge de départ en retraite ou l'obligation de cotiser beaucoup plus longtemps, silence sur les exonérations patronales (**30 milliards par an**), silence sur le vol des salariés au profit des actionnaires (**10 % de PIB depuis 25 ans soit 180 à 200 milliards par an !**), silence sur les profits des entreprises du CAC 40 (**plusieurs dizaines de milliards**)...

Et comment se fait-il, mesdames et messieurs les experts du COR, que vous ne procédiez pas à une évaluation de l'évolution des profits des entreprises d'ici 2050 !

Que vous ne mentionniez pas par ailleurs le fait qu'en 40 ans le Produit intérieur brut doublera et permettrait donc sans problème de trouver les ressources nécessaires à l'augmentation du nombre de retraités !

Ce rapport du COR comme les campagnes télévisées du pouvoir visent à dramatiser la situation pour modifier la volonté des français de ne pas accepter une nouvelle attaque contre leurs droits sociaux !

La recette n'est pas nouvelle. Il y a plus de 50 ans, les experts de Guy Mollet, président du Conseil, socialiste, déclaraient déjà : « *si on ne fait rien en 1970, on ne pourra pas payer les retraites* ». Ils instauraient alors un nouvel impôt, la vignette automobile, mais la caisse vieillesse n'en reçut jamais un centime !

Or, non seulement les retraites ont été payées après 70 et mais elles ont même été améliorées : mai 68 et les luttes qui ont suivi étaient passées par là.

Nous appelons donc les salariés à ne pas se laisser intimider et impressionner par une entreprise de manipulation de l'opinion, à se préparer aux puissantes actions « **TOUS ENSEMBLE** » nécessaires sans se faire d'illusion sur les négociations entre « **partenaires sociaux** ».

Front Syndical de Classe, 14 avril 2010